

AG DU COLLECTIF ESC – AUCH

Dimanche 24 octobre 21 – 16H30 – 19H

Présent-e-s – 13 personnes

Marie Broll , Hervé Chaplais, Isabelle Degache, Myriam Douls, Eléna Garnier, Stéphane Girou, Willy Lacan, Claire Latil, Anne-Lise, Lisicki, Isabel Mendes, Caroline O'Reilly, Frédéric Rouziès, Joël Toreau.

★ BILAN D'ACTIVITES – année 2020-2021 par les co-président.e.s

L'année 20-21 est encore marquée par la pandémie COVID, et par les incertitudes.

➡ Les visios : une trace du travail régulier du Bureau Collectif

Au moins 5 visios ont eu lieu en format Bureau : pour garder le lien, préparer la ZAD 2 en contexte contraint, suivre l'évolution du site du Collectif, la Brèche., les adhésions (relance) et préparer la rencontre avec des adhérents le 1^{er} février 21.

➡ Rencontres avec les adhérents - 1^{er} février 21

Ces rencontres se sont déroulées en distanciel.

Objectif : présenter l'association, les outils (forum, site), les projets numériques (Brèche planche BD), projet en cours à NDDL.

18 personnes connectées soit près de 80% des adhérents.

➡ ZAD 2 : Juin 2021 une deuxième rencontre à la ZAD

L'idée : axer la rencontre sur les questions pédagogiques et éducatives, piste retenue : collaborer à l'école des Tritons

Objectif : participer à un chantier pour avancer la construction de l'école des Tritons. Dans les faits : le chantier se terminait.. Mais cela a permis d'approfondir les liens avec Isa et John. Le collectif ESC a sa place dans la dynamique de l'école des Tritons.

L'organisation s'est faite très vite.. 6 adhérent-e-s sont venu-e-s.

Il faut se dire que même peu nombreux cela vaut le coup de faire l'action car des collègues nouveaux viennent sans avoir été présent-e-s dans d'autres temps..

Remarque : Il est important pour le Collectif que des personnes qui viennent une fois lors de rencontres, reviennent ensuite pour injecter dans le collectif, ce qu'ils ont vécu et partagé lors des rencontres. Le « one shot » ne permet pas de faire grandir le Collectif.

Titre de la restitution (à venir) de ZAD 2 : « Parfois on y arrive »

VOTE BILAN MORAL : POUR à l'unanimité

★ **BILAN FINANCIER 20-21 - D'octobre 2020 à aujourd'hui (octobre 21)**

Dépenses	Recettes
Frais bancaire : 7.30 euros par mois (7.30X12 = 90 euros= équivalent de 4 adhésions)	Adhésions 2021 : 435 (25 adhérents)
Site Internet : 72 euros	Adhésions 21-22 : 30 euros (2 adhérents)
Frais à venir : rencontres 2021	Participations aux rencontres 2021 : 520 euros (13 participants)
162 euros	985 euros

Sur le compte aujourd'hui : 1621.41 euros (+ 230 euros à venir fin participation adhérents)

➔ **Question N°1** : comment baisser les frais financiers ?

Sachant que nous n'avons pas de chéquier ni de CB.

La banque en ligne pourrait être une solution (banque à 0 euros), changer de banque ? Le Crédit agricole est moins cher...mais le Crédit coopératif avait été un choix militant au départ. A-t-on besoin d'une banque ? Oui car les trésoriers ne sont pas d'accord pour encaisser l'argent sur leur compte personnel.

L'AG décide :

De revenir vers le conseiller du Crédit coopératif pour renégocier ces frais au vu du peu de mouvement sur notre compte.. On mandate les trésoriers pour faire cette étude et le bureau pour valider le changement (ou pas) de banque.

➔ **Question N°2** : Hello asso : quelle utilité ?

Hello Asso est une interface qui nous permet de faire le paiement en ligne des rencontres et des adhésions. Cela ne nous coûte rien. On fabrique notre propre formulaire.. Cela a facilité la gestion pour les trésoriers.

➔ **Infos diverses**

- L'assurance Maif n'a pas été re-souscrite depuis 2018. Un loupé qui va être corrigé dans les jours à venir. (114 euros)
- Les relevés de compte de l'association ? Ils arrivent à l'ENSFEA, et sont renvoyés aux trésoriers, ce qui n'est pas le plus pratique mais qui fonctionne pour l'instant.
- Si l'on fait le compte des adhésions depuis la création du Collectif (2016) , cela équivaut à une soixantaine de personnes.

VOTE BILAN FINANCIER : POUR à l'unanimité.

★ **POINT STATUTAIRE**

➔ **Tuilage des trésoriers**

Selon les statuts, les trésoriers sont élu-e-s pour 1 année renouvelable une fois. Au moment de cette AG nous devrions réélire deux trésoriers. Le Bureau propose une modification de statuts : un des deux trésoriers reste en poste pour assurer le tuilage, afin de repartir sur un tuilage co-trésoriers /co-présidents tous les ans.

VOTE : unanimité POUR cette modification

➡ **Le conseil des Six Sages de Passage**

Pourquoi vouloir le remettre en activité ? La vie de l'association au quotidien repose sur quatre personnes ; cela permet de répartir un peu mieux la charge, de diversifier les regards et les avis dans les activités proposées.

Et puis l'idée originelle c'était aussi de prévenir les dérives éventuelles dans le fonctionnement ou les orientations de l'association.

Proposition de remettre cette disposition statutaire en action. Si cela ne fonctionne pas nous tirerons les conséquences qui s'imposent. Lecture de l'article 9 des statuts.

VOTE : unanimité POUR

Tirage au sort des 6 Sages de Passage :

Titulaires

Annabelle Piery
Céline Buret
Claire Latil
Caroline O'Reilly
Isabel Mendès
Patricia Bouchard

Suppléant-e-s

Sandrine Savoie
Sophie Codognet
Nelly Servignat
Hervé Chaplais
Stéphane Hitier
Julien Paillard

Les co-présidents enverront un mail à tous les Sages de Passage tirés au sort afin qu'ils s'expriment sur leur acceptation (ou non acceptation) de prendre cette charge.

➡ **Renouvellement du mandat de co-présidente et du mandat de co-trésorier**

La modalité de l'élection (élection sans candidat) fait l'objet d'une explication par les co-présidents suite à des questions de certains membres sur sa pertinence. Puis cette modalité est mise en œuvre. Les noms des 29 adhérent-e-s sont inscrits au tableau.

VOTE N°1 : Renouvellement de la co-trésorière et du co-président, car conformément aux statuts les mandats ne sont que d'un an.

Eléna Garnier, co-trésorière : élue à l'unanimité
Frédéric Rouziès, Co-président : élu à l'unanimité

VOTE N°2 : Co-présidente et Co-trésorier

Sont élus :

- Isabelle Degache, co-présidente
- Stéphane Girou, co-trésorier

POUR : 12 voix chacun

BLANC : 1 blanc chacun

➡ Point adhésions

Il est acté que les adhésions s'effectuent en année scolaire.

6 personnes ont adhéré en juin 2021. L'AG décide qu'on les intègre dans la campagne 21-22.

En revanche les personnes ayant adhéré en janvier/ février 2021 doivent reprendre une adhésion pour 21-22 si elles souhaitent toujours être adhérentes.

➡ Questions diverses

Débat autour des prochaines rencontres du Collectif.

Hervé indique qu'il lui semble pertinent de mettre au cœur de nos prochaines rencontres la question de la pauvreté. Une grande partie de la population se trouve dans cette situation dont certains élèves en lycée agricole.

L'AG vote la dissociation des temps d'AG et des temps de rencontres.

Discussion autour de ce que pourraient contenir ces prochaines rencontres :

- Myriam : a beaucoup aimé la présence du corps dans ces rencontres.
- La question géographique est posée : faut-il répartir géographiquement les rencontres ? Ou se concentrer sur les projets.. Remarque : les rencontres situées à Bourges n'avaient pas attiré plus de monde qu'aujourd'hui..
- Fred : il serait intéressant de faire un recentrage sur des enjeux pédagogiques : d'où la proposition de [l'Ecole des Vivants](#), au nord de Marseille, initiative de Alain Damasio. Cela a ouvert l'été dernier. C'est une réflexion sur l'Engagement, l'Ecologie, l'Ecole.
- Marie : Marseille quartiers Nord : « [Le chateau en santé](#) » Collectif autour des enjeux de santé avec un fort engagement égalitaire en termes de salaires..
- Marie : Béziers, collectif [Cosmopolithèque](#), collectif de résistants à la politique de R. Ménard.
- Myriam : [Scop Ardelaine](#) en Ardèche, projet coopératif de relocalisation de la production de laine ou [Alternatiba](#) : mouvement citoyen, lutte contre le dérèglement climatique, fonds de gouvernance partagés.

VOTE sur 3 propositions et hiérarchisation des avis : Marseille, collectif Santé / Béziers / L'école des Vivants Damasio.

Résultats :

1- L'école des vivants

2- Béziers

3- Le château en santé – Marseille

FIN AG.